



## Agir ensemble contre les changements climatiques

### Jean LEMIRE

Biologiste de formation et communicateur scientifique de renom, Jean Lemire a mené des travaux sur les changements climatiques et la biodiversité qui ont initié de grandes missions scientifiques.

En 2001, il transforme un grand voilier océanographique en plateforme de recherche scientifique et en studio de production; ce qu'il l'amènera à sillonner les océans pour sensibiliser les populations aux grands enjeux environnementaux. Après des missions en Arctique (2002), et en Antarctique (2005-2006), il entreprend, en 2012, avec son équipe, la série *1000 jours pour la planète* - un tour du monde sur trois ans pour traiter de l'état de la biodiversité mondiale, en collaboration avec le Secrétaire de la Convention sur la diversité biologique de l'ONU.

Il conçoit également, en association avec la Fondation Sedna, de nombreux programmes pédagogiques qui sont devenus au fil des ans des références dans le domaine scolaire.

Jean Lemire a été nommé émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques par le Gouvernement du Québec en septembre 2017, devenant ainsi le premier émissaire de l'histoire de la diplomatie québécoise.

*Le gouvernement du Québec a répondu à l'appel des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui demandait un financement accru pour la lutte contre les changements climatiques. C'est notamment avec la création du Programme de coopération climatique internationale qu'il appuie les pays francophones les plus vulnérables aux impacts des changements climatiques.*

La mise en œuvre de l'Accord de Paris appelle à une transition énergétique mondiale afin de limiter le réchauffement climatique en deçà de 2 degrés Celsius. Cet objectif ne peut être atteint que par l'utilisation sans délai de tous les leviers, technologiques et comportementaux, de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES). En adoptant cet accord, la communauté internationale s'est aussi engagée à appuyer les efforts des pays en développement dans cette voie. Cet appui est essentiel pour renforcer leur résilience et leur capacité d'adaptation aux changements climatiques, limiter les émissions de GES et soutenir leur transition vers une économie sobre en carbone.

En appui à cet engagement, le gouvernement du Québec a annoncé, à l'occasion de la 21<sup>e</sup> Conférence des Parties de Paris, un financement de 25,5 millions de dollars sur cinq ans pour favoriser la coopération climatique internationale, au bénéfice des pays francophones les plus vulnérables et les plus exposés aux conséquences des changements climatiques.

Ce financement, assuré par le Fonds vert du Québec, a permis au Québec de soutenir, à une hauteur de 6 millions de dollars, le Fonds pour les pays les moins avancés du Fonds pour l'environnement mondial, une première pour un État fédéré. Avec nos partenaires de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable et Les Offices jeunesse internationaux du Québec, l'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques permet de renforcer les capacités de la jeunesse francophone à contribuer aux efforts de ses pays dans ce domaine au moyen de l'entrepreneuriat vert et de l'éducation environnementale.

Parmi les engagements québécois, le Programme de coopération climatique internationale, doté d'un budget de 18 millions de dollars, vise à appuyer les pays francophones les plus vulnérables, notamment dans la transformation de leur modèle énergétique. Il appuie les projets d'organisations québécoises qui, en collaboration avec une ou des organisations partenaires locales, veulent contribuer aux efforts de réduction des émissions de GES, ou d'adaptation aux impacts des changements climatiques de ces pays, principalement au moyen du transfert de technologies et du renforcement des capacités.

En tant que président du conseil d'orientation du Programme de coopération climatique internationale, j'ai été appelé à collaborer avec des représentants de la société civile, du secteur privé et du milieu de la recherche afin de m'assurer que ce programme apporte une contribution tangible à nos partenaires locaux des pays francophones. À ce titre, le premier appel à projets, qui a été lancé par le premier ministre du Québec à l'occasion de la 22<sup>e</sup> Conférence des Parties de Marrakech, a été très bien reçu, non seulement en raison du grand nombre d'organisations qui ont soumis un projet de coopération climatique, mais également en ce qui a trait à la qualité des projets retenus.

Le Programme de coopération climatique internationale soutient présentement 14 projets. Parmi ceux-ci, des projets visent notamment à améliorer l'efficacité énergétique en milieu industriel des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, à déployer une technique de construction de bâtiments durables au Burkina Faso et à favoriser une utilisation plus efficace du bois énergétique au Sénégal. Mis sur pied par des organisations québécoises en collaboration avec leurs partenaires africains, les projets contribueront à la réduction des besoins des grands consommateurs en énergie, à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à l'approvisionnement en énergie renouvelable.

Prenant part à la transition énergétique de certaines communautés de l'Afrique de l'Ouest, ces projets contribuent également à faire de la Stratégie économique pour la Francophonie une réalité, ce qui constitue une étape cruciale pour concrétiser nos engagements communs vers l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris, pour valoriser l'expertise francophone en matière d'atténuation et d'adaptation ainsi que pour soutenir nos efforts vers un développement durable. 🌱



Boutique solaire